- XI -

L'architecture à Sables-d'Or-les-Pins

entre régionalisme breton et style balnéaire

Lorsqu'on demande aux habitants de Sables-d'Or, comme à ceux de Plurien ou de Fréhel, ce qu'ils pensent de l'architecture de la station, ils répondent le plus souvent, en parlant des hôtels et villas des années 1920, et tout en gardant un certain scepticisme à l'égard du Palais des Arcades, qu'elle est appréciable parce que *«respectueuse du style régional»*. Il est vrai que l'architecte Yves Hémar, qui y construisit la plupart des villas et hôtels, est souvent décrit comme l'un des principaux adeptes de ce que l'on appelle le «néo-régionalisme breton». Mais ce style se caractérise beaucoup plus par sa nouveauté que par son appartenance à un régionalisme préexistant.

Qu'en était-il du style architectural breton à l'époque où se construisait Sables-d'Or-les-Pins ?

Dans un article intitulé «L'oracle de la princesse Narischkine» [1], Daniel Le Couédic explique comment la dite princesse, ayant commandé à son architecte un «édifice breton», s'est vu livrer le Château du Keriolet, qui rassemble tout simplement une accumulation des références les plus diverses (photo ci-dessous).

Le Château du Keriolet

Concarneau, architecte Joseph Bigot

Photo Daniel Le Couédic

En cette fin de XIXe siècle, les idées régionalistes proliféraient pourtant en Bretagne, mais elles tendaient à réduire l'architecture dite «régionale» à une sorte de déterminisme environnemental : le climat breton est rude, le Breton a donc l'âme rude, et les maisons bretonnes doivent refléter cette rudesse [2]. Si cette définition rudimentaire pouvait convenir partiellement à la description de certains bâtiments de ferme, reprenant ainsi ce stéréotype, décrit par Catherine Bertho, qui voudrait que ce soit *«la culture rurale qui porte la personnalité de la province»* [3], elle ne correspondait en rien à l'architecture qui s'était développée dans les villes bretonnes.

1 - D. Le Couédic : «L'oracle de la princesse Narischkine», *in* Gérard Prémel : *Architecture et identité régionale, le paradoxe breton*, Rennes : Institut Culturel de Bretagne, 1995, pages 29-43.

2 - *«La Bretagne, au sol "granitique", est volontiers comparée à un "roc", un "caillou accroché au bout de la mer", ou un "rocher". Il en résulte des caractéristiques attribuées aux Bretons : "fierté", "vigilence", "rudesse" ou même "dureté"»*. Ronan Le Coadic : *L'identité bretonne*. Presses Universitaires de Rennes, 1998, page 59.

3 - Catherine Bertho : «L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, 1980, page 62.

Elle ne correspond pas davantage à celle qui se développe ensuite dans les stations balnéaires, tant il est évident que les bâtiments destinés aux villégiateurs doivent beaucoup plus évoquer le confort que la rudesse.

En fait, le néo-régionalisme qui apparaît sur le littoral n'a de breton que le fait qu'il se soit particulièrement répandu en Bretagne : ses influences, en dehors de l'usage fréquent du granit, sont plutôt normandes et anglaises.

Ce qui s'élabore, à Sables-d'Or comme dans les autres stations, c'est surtout un «style balnéaire», même s'il est vrai, comme le montre Bernard Toulier, que les villégiateurs venus des grandes villes sont *«attirés par les cultures rurales autochtones, et contribuent à la création et à la diffusion des styles régionaux»*. (1)

Ces influences régionalistes ne sont que l'un des aspects de cette architecture balnéaire qui, par ailleurs, est assez complexe. D'un côté, elle reproduit des modèles, d'abord le chalet montagnard, dont on s'apercevra vite qu'il est peu adapté aux embruns marins, puis la villa «anglo-normande» ; de l'autre, elle s'enrichit régulièrement d'apports les plus divers, des tourelles ou mâchicoulis d'inspiration médiévale aux constructions de type oriental voire extrême-oriental. Dans le même temps, elle intègre aussi, avec plus ou moins de difficultés, des aspects de l'architecture moderne, pour le confort bien sûr, mais aussi, comme l'écrit Dominique Rouillard, parce qu'à des *«lieux nouveaux»* il faut une *«architecture nouvelle»*. (2)

Par rapport à cet éclectisme qui touche parfois à l'exubérance, Sables-d'Or a plutôt fait l'objet d'une certaine retenue. Non pas que les constructions soient d'un style plus breton qu'ailleurs, mais les villas et les hôtels semblent y être quelque peu en retrait.

Cette discrétion, on le verra, est due au plan d'ensemble qui ne privilégie pas un front de mer bâti, comme on en voit dans les autres stations, et qui ne permet guère aux villas d'être placées en position d'apparat.

Cela aussi contribue à la singularité de Sables-d'Or.

1 - Bernard Toulier : «L'assimilation du régionalisme dans l'architecture balnéaire (1830-1940)». In François Loyer et Bernard Toulier (dir.) : *Régionalisme, architecture et identité*, Paris : Ed. du patrimoine, 2001.

2 - *«A condition de vie et mœurs nouvelles doit immanquablement correspondre une architecture autre, dont l'adaptation aux nouvelles exigences lui donne un caractère de modernité. En bord de mer, l'architecture à construire le sera principalement au titre de la nouveauté du lieu, qui impose des contraintes, réelles ou imaginaires, inconnues des architectes.* […] *L'architecte face aux nouvelles conditions, trouvera à mettre à l'épreuve sa propre capacité d'invention et de créativité jusque dans les menus détails». Le site balnéaire, op. cit.* pages 229-230.

Note :

Ce chapitre, qui propose une esquisse de ce qui pourrait faire l'objet d'un travail de recherche à part entière, s'attache surtout à situer le rôle, modeste, de l'architecture dans la singularité de Sables-d'Or. Plus généralement, et en ce qui concerne l'architecture et la Bretagne, on se réfèrera à l'important ouvrage de Daniel Le Couédic : *Les architectes et l'idée bretonne* (1995). Pour l'architecture balnéaire, on se reportera à l'ouvrage fondateur de Dominique Rouillard, *Le site balnéaire* (1984), dont la seconde partie est consacrée aux «Villas de bord de mer» (pages 210 à 339). On se réfèrera aussi aux travaux que l'UMR 22 (CNRS/Inventaire) consacre à l'architecture de la villégiature depuis 1989, sous la direction de Claude Mignot et de Bernard Toulier. Ce dernier, dans son article «L'assimilation du régionalisme dans l'architecture balnéaire» (*op. cit.* 2001) offre un bilan détaillé des recherches et publications sur le sujet.

Des habitations dans un parc paysager

Une ville-parc, même si la végétation y occupe une place privilégiée, est destinée principalement à servir de cadre à des habitations. Celles-ci, cependant, devront être conçues dans le respect des règles fixées par le cahier des charges, de sorte à ne pas contredire l'ambiance paysagère générale. Ces règles concernent leur position dans l'espace, mais aussi l'esthétique de leur apparence extérieure, aspect qui, évidemment, est beaucoup plus difficile à réglementer.

Cette difficulté n'est pas propre à Sables-d'Or. Des expressions comme *«façade décorative»* [1], *«construction de belle apparence»* [2], *«bâtiment élégant susceptible d'embellir la propriété et l'aspect général»* [3], qui figurent dans les cahiers des charges, restent d'une totale imprécision quant à la manière dont devront être jugés des caractères aussi subjectifs. L'élégance d'une construction ne se mesure pas aussi facilement que la distance séparant une clôture ou une façade de la limite de propriété.

La question s'était déjà posée bien avant Sables-d'Or, y compris chez des promoteurs de stations qui, sans avoir forcément rédigé un cahier des charges, avait néanmoins tenté d'en réglementer l'architecture. La solution généralement adoptée consistait à nommer un architecte qui, érigé en juge, accordait ou non le droit de construire, ce qui fut souvent interprété comme un privilège. Il en fut ainsi à Morgat [4], où une clause imposant l'accord de Gaston Chabal *«fut généralement interprétée comme une obligation déguisée de recourir à ses services d'architecte»* [5].

Le cahier des charges de Sables-d'Or n'impose pas nommément l'avis d'un architecte mais stipule que les plans, avant d'être exécutés, *«devront être soumis à l'approbation des vendeurs»*, ce qui revient un peu au même. Contrairement au Vésinet, où il est simplement spécifié que le recours à un architecte est obligatoire [6], les principes adoptés à Morgat comme à Sables-d'Or présentent l'inconvénient de laisser un vide après la disparition de ceux, architectes ou vendeurs, qui avaient été désignés comme juges.

Ainsi, si une certaine homogénéité de style caractérise les constructions faites à Sables-d'Or dans les années 1920, pratiquement aucune des règles concernant l'apparence des bâtiments n'est restée opérationnelle par la suite, et nombre des propriétaires de villa «de belle apparence» se plaignent de la «médiocrité» des constructions d'après-guerre.

Des clauses stipulant, par exemple, que :

> *«toutes les constructions et leurs dépendances devront être érigées en maçonnerie et couvertes en tuiles ou ardoises, à*

1 et 2 - Expressions employées dans le cahier des charges de Sables-d'Or-les-Pins, article 7.

3 - Expresion employée dans le cahier des charges du Vésinet, article 6.

4 - Morgat est une station balnéaire implantée sur la presqu'île du Crozon (Finistère). Elle fut lancée par Armand Peugeot peu avant la guerre de 1914. Voir Daniel Le Couédic : *Les architectes et l'idée bretonne*, Rennes : SHAB-AMAB, 1995, pages 310-318.

5 - Daniel Le Couédic : «Le sulfureux laboratoire de la création architecturale», *in Cent ans de tourisme en bretagne, op. cit.*, page 51

6 - *«Dans l'intérêt général, aucune construction ne pourra être élevée sans que les travaux soient dirigés par un architecte et que préalablement les plans en aient été signés par lui»*. Article 6 du cahier des charges.

moins qu'il ne soit présenté d'autres matériaux agréables à l'œil et qui pourront être acceptés par les vendeurs», [1]

n'ont plus d'effet aujourd'hui, puisque les «vendeurs» des années 1920 ne sont plus là pour imposer leurs goûts. Quant à l'alinéa précisant que :

«aucune construction nuisant à l'esthétique de la rue ne pourra être érigée de façade», [2]

il est sans objet puisque la notion de «nuisance à l'esthétique» n'est pas plus objectivement mesurable que celle de «belle apparence». Ces clauses n'ont donc pas empêché la construction de quelques pavillons abondamment critiqués par des habitants plus «anciens», sans que ceux-ci ne puissent se prévaloir d'une règle établie pour argumenter leur jugement.

Mais ces «ordinaires pavillons de banlieue» ne sont pas très nombreux, en comparaison de bien d'autres stations balnéaires, et il reste aujourd'hui à Sables-d'Or un ensemble architectural intéressant, même si le style néo-régionaliste qui y domine, largement répandu sur toute la côte Nord de la Bretagne, n'en fait pas une station d'exception.

Un premier architecte pour Sables-d'Or : Yves Hémar

Si Roland Brouard n'a pas fait inscrire dans le cahier des charges les noms des architectes habilités à donner leur avis, comme Armand Peugeot l'avait fait à Morgat, il ne s'est pas moins réservé le droit de décider qui aurait, ou non, le droit de construire à Sables-d'Or.

Son choix s'est porté tout d'abord sur un architecte malouin, Yves Hémar, puis sur un Nantais installé à Paris, Pol Abraham.

Selon Daniel Le Couédic, le choix d'Yves Hémar était surtout guidé par sa volonté de «plaire aux Anglais» en développant un style anglo-breton susceptible de leur convenir :

«Brouard pensait qu'il ne fallait guère les bousculer dans les habitudes qu'on leur prêtait, et confia à Yves Hémar la réalisation des hôtels et des commerces qui constituaient le cœur de la station». [3]

En fait, si les Anglais ont effectivement fréquenté Sables-d'Or, ils n'y ont jamais acheté de parcelle et, donc, n'ont jamais eu

1 - Cahier des charges de Sables-d'Or, article 9.

2 - *Idem.*

3 - Daniel Le Couédic : «Le charme discret du mouvement moderne» *in* Institut Français d'Architecture : *Modernité et régionalisme en Bretagne, 1918-1945*. Liège : Mardaga, 1984, page 57.

directement recours aux services d'un architecte : les encarts publicitaires que Brouard s'offrit sur les bus londoniens ne furent pas suffisants pour celà. Et malgré une anglophilie certaine, qui lui fit baptiser une avenue «Victoria» et une autre «Georges V», et qui lui valut le sobriquet de «Brouard londonien», les véritables raisons pour lesquelles il fit appel à Hémar furent sans doute différentes. Selon Martine Abraham, c'est surtout la renommée de l'architecte dans les milieux mondains qui l'intéressait :

> *«Il le choisit parce qu'il l'éblouissait à Saint-Malo et sur toute la côte où il édifiait d'énormes villas pour de très riches clients, à Saint-Lunaire notamment. Hémar amenait, en somme, par ses relations, les personnes qu'il fallait à Brouard».* [(1)]

Cette renommée, elle était déjà, dans les années 1920, véhiculée par la presse qui faisait aisément de la personnalité de cet architecte «fort distingué» la garantie que les constructions de Sables-d'Or seront de bon goût. On le voit ainsi qualifié *«d'homme d'esprit, d'érudition et de talent»* [(2)], capable de *«réaliser le prodige d'un ensemble artistique exquis»* [(3)].

Si la renommée et la distinction constituaient la garantie de ses compétences artistiques, sa passion pour le patrimoine breton allait garantir son attitude respectueuse vis-à-vis de la *tradition*, car comme le résume Daniel Le Couédic, *«ce Malouin quelque peu mondain […] nourrissait une passion paradoxale pour la Bretagne paysanne dont il était un remarquable connaisseur».* [(4)]

Cette passion l'avait amené à constituer, à Saint-Malo, un musée privé qui devait, initialement, être transféré à Sables-d'Or. Ce «Musée breton» était présenté ainsi dans la plaquette publicitaire de 1925 :

> *«Monsieur Hémar, architecte D.P.L.G., membre de la Société des Arts Décoratifs Bretons, qui a réuni depuis vingt ans une incomparable collection de vieux meubles bretons, de vieilles faïences bretonnes, souvenirs de toutes sortes, costumes, etc., va créer à Sables d'Or un musée qui sera le plus important musée artistique de la Bretagne».*

Le musée ne sera jamais réalisé, mais le projet, lui, sera présenté à maintes reprises dans les dépliants et dans les colonnes de *La Bretagne Touristique*, définissant ainsi le profil du premier architecte de Sables-d'Or comme un défenseur du style régional.

Pourtant, ce style n'existait pas vraiment, ou plus exactement, il était encore en train de se créer, précisément par le biais de l'architecture balnéaire :

> *«Paradoxalement, c'était donc dans des territoires considérés comme indûment occupés par des étrangers* [i. e. les stations balnéaires] *qu'était née et s'était développée l'archi-*

1 - Propos recueillis en mai 2002.

2 - *Le Réveil Breton*, 27 juillet 1924.

3 - *La Gazette de Sables-d'Or,* août 1928.

4 - «Le sulfureux laboratoire…» in *Cent ans de tourisme en Bretagne, op. cit.* page 50.

tecture censée renouer avec l'essence même de la Bretagne». [1]

Car la Bretagne, comme le montre Daniel Le Couédic, n'avait jamais véritablement connu de style régional, tant elle intégrait avec une grande facilité les influences les plus diverses. Max Jacob expliquait ainsi cet éclectisme breton :

«La Bretagne est un miracle. Elle absorbe les autos, les maisons à la Corbusier, le rouge aux lèvres sans cesser d'être la Bretagne[…]. Ici, on ne se soucie d'aucune tradition mais en six mois les immeubles deviennent bretons». [2]

Ce paradoxe apparaît clairement à Sables-d'Or avec l'architecture d'Yves Hémar, considérée un peu hâtivement comme «traditionnelle» alors qu'elle s'inscrit dans un style «néo-régionaliste» naissant, et d'ailleurs fort créatif. L'un des tout premiers bâtiments construit par Hémar est, en effet, ce Palais des Arcades dont il est difficile de trouver le moindre point commun avec l'architecture bretonne, toute diversifiée qu'elle soit.

Inauguration du Palais des Arcades, 1925

Carte postale ancienne, Bibliothèque Municipale de Dinan.

Ce palais, qui fut le haut lieu des rassemblements mondains des débuts de Sables-d'Or, ne passait pas inaperçu. Il devait être *«l'édifice monumental»* destiné à *«ponctuer l'achèvement de la perspective principale de la station»* [3]. Son plan hexagonal, son rez-de-chaussée doté *«d'arcades soutenues par de frêles piles de granit galbées»*, étaient d'un genre encore inconnu en France, selon Le Couédic, mais largement répandu dans les villes nouvelles marocaines :

«A le voir, hélas inachevé, on songe immédiatement au Palais de Justice de Casablanca, construit par Joseph Marrast (1881-1971) et, plus encore, à l'Hôtel des Postes de Rabat, bâti par Adrien Laforgue». [4]

Le palais qui, comme on l'a vu page 170, n'a rien perdu

1 - Daniel Le Couédic, chapitre : «Le laboratoire balnéaire», *in Les architectes et l'idée bretonne, op. cit.* page 320.

2 - Lettre de Max Jacob à Marcel Béalu, 1937, in *Dernier visage de Max Jacob*, Quimper, Calligrammes, 1974, p. 55. Cité par Le Couédic dans «L'architecture, instrument présumé de l'identité nationale» *in* Gilbert Nicolas (dir.) : *La construction de l'identité régionale : les exemples de la Saxe et de la Bretagne, XVIIIe-XXe siècles*. Presses Universitaires de Rennes, 2001, pages 79-89.

3 - D. Le Couédic, *Les architectes et l'idée bretonne, op. cit.* page 330.

4 - *Idem*, page 331. Les deux bâtiments cités datent de 1920.

aujourd'hui de son étrangeté, est resté un cas unique à Sables-d'Or, tout comme dans l'œuvre de son concepteur.

Mais ce qui est très significatif, c'est qu'il n'a en rien entaché l'image d'un Yves Hémar spécialiste du «style breton».

Yves Hémar : villa à Sables-d'Or, vers 1930

Photo extraite de *Cent ans de tourisme en Bretagne*, page 53

Le reste de son œuvre architecturale, plus discrète que les Arcades, ne rappelle guère la Bretagne que par l'emploi systématique du grès et du granit extraits des carrières locales. Les villas et hôtels qu'il construisit en grand nombre à Sables-d'Or tiennent plutôt du style anglo-normand, très en vogue sur le littoral et qu'il avait lui-même expérimenté dans d'autres stations balnéaires. Les fenêtres, quand ce ne sont pas des bow-windows, sont évidemment beaucoup plus larges que dans les constructions traditionnelles de bord de mer. Dans ces habitations de villégiature, utilisées principalement à la belle saison, on se soucie moins de se protéger des intempéries que de se ménager des vues sur la mer et sur le paysage.

Mais Brouard n'attendait pas seulement d'Yves Hémar qu'il mette au point *«une écriture architecturale capable de donner une griffe à Sables-d'Or»* [1]. Il lui confiat également la construction des hôtels, restaurants et commerces qui devaient donner à l'Allée des Acacias une allure digne de l'artère principale d'une petite ville.

Yves Hémar : Hôtel Les Goélands et Hôtel Le Bon Accueil, sur l'Allée des Acacias.

En face des Arcades et des Portiques [2], tous deux inachevés, Hémar réalisa donc une série de bâtiments, sans grande originalité, certes, mais qui donne au moins une certaine homogénéité de style à ce qui commence à ressembler au front bâti d'une voie urbaine.

1 - D. Le Couédic : *Les architectes et l'idée bretonne, op. cit. page 331.*

2 - Egalement construits par Yves Hémar.

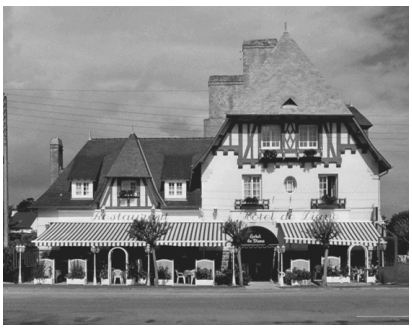

Yves Hémar : Hôtel de Diane, Hôtel des Ajoncs d'Or, Hôtel des Dunes

Mais les hôtels d'Hémar, malgré une certaine subtilité (photos ci-dessus) ne s'éloignent pas plus que ses villas de ce style anglo-normand, déjà quelque peu convenu tant il est répandu dans presque toutes les stations balnéaires [1]. L'originalité, Brouard est allé la chercher auprès d'un autre architecte…

L'œuvre de Pol Abraham à Sables-d'Or

A côté d'Yves Hémar le «régionaliste», Brouard voulut aussi pour Sables-d'Or un architecte résolument moderne, Pol Abraham. Ce dernier, dont il fit fortuitement la rencontre dans un train, avait déjà construit plusieurs immeubles à Paris et s'était fait remarquer à l'*Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes* de 1925. Ce qu'attendait de lui Roland Brouard, c'est qu'il montre l'image d'une *«plage de l'automobile et des sports modernes»*, à travers des villas *«dont les porte-à-faux des grands balcons et les multiples horizontales évoquent le souvenir de quelque avion géant posé au sommet du côteau»* [2].

Pol Abraham, qui a marqué l'histoire de l'architecture de l'entre-deux guerres beaucoup plus qu'Yves Hémar, n'a malheureusement pas marqué beaucoup Sables-d'Or-les-Pins. Il y construisit pourtant quelques villas remarquables, dont la sienne, qui serait peut-être classée aujourd'hui si elle n'avait subi quelques modifications, ou, pour reprendre les termes de Martine Abraham, si elle n'avait été défigurée (voir photos page suivante)…

L'attitude des nouveaux acquéreurs de cette maison a de quoi choquer les amateurs d'architecture, quand on sait qu'une autre maison, proche de celle-ci et construite par Pol Abraham à la même époque, est aujourd'hui inscrite à l'inventaire (voir plus loin). Mais elle est révélatrice des conditions dans lesquelles la modernité est acceptée ou non par les habitants de Sables-d'Or, aussi bien dans les années 1920 que dans les années 1960, époque où les modifications ont été faites.

Lorsque Harel de la Noë construit des ponts et viaducs en béton armé, ses ouvrages sont immédiatement acceptés et même intégrés au «pittoresque breton» (voir page 125).

1 - Sur l'architecture balnéaire d'Yves Hémar, voir la thèse de Gaëlle Delignon : *Saint-Malo-Paramé, urbanisme et architecture balnéaire, 1840-1940*, publiée aux Presses Universitaires de Rennes, 1999.

2 - «La création d'une ville d'eau : Sables-d'Or-les-Pins». Article non signé, attribué par Le Couédic à Brouard lui-même, paru dans *La vie technique et industrielle, op. cit.*, 1926.

La maison de Pol Abraham, en 1926 et aujourd'hui

La photo de gauche est extraite de l'ouvage dirigé par Gérard Prémel : *Architecture et identité régionale* (1995), *op. cit.*, page 35.

Mais lorsqu'il s'agit de villas, sans doute parce que l'esthétique doit l'emporter sur le fonctionnel, on attend des architectes qu'ils respectent le «bon goût» et la tradition, c'est-à-dire qu'ils adoptent un style «régional». Ainsi, en modifiant leur maison pour lui donner une tourelle et un toit pentu avec chiens assis, les nouveaux propriétaires ne doutaient pas un instant, selon les souvenirs de Martine Abraham, de la pertinence esthétique de leur choix :

> *«Les acheteurs de la maison, après avoir opéré les transformations, montraient à qui le leur demandait les photos* avant *et* après, *avec un commentaire du genre "vous voyez, c'est quand même beaucoup mieux maintenant"».* [1]

A ces arguments de l'ordre du bon goût s'en ajoutait un autre : les toits-terrasses de Pol Abraham furent injustement accusés de défauts d'étanchéité. Derrière cette accusation, démentie par Martine Abraham [2], se cachait un nouvel indice de déterminisme environnemental : *«les toits-terrasses, ça ne convient pas au climat breton»*, disait-on.

Chacun le sait, il pleut en Bretagne. Mais sur la côte nord, entre les caps Fréhel et d'Erquy, la pluviométrie est comparable à celle de la Région Parisienne, dont le climat convenait très bien aux constructions de Pol Abraham…

Toujours est-il que des œuvres marquantes de ce grand architecte, il ne reste aujourd'hui à Sables-d'Or qu'une seule villa, inscrite à l'inventaire des monuments historiques [3] : la Villa Collignon.

L'effort qu'avait fait ce spécialiste du béton pour adapter son style architectural à l'usage du grès rose local n'avait donc pas suffit à convaincre. Les autres villas qu'il construisit plus tard

1 - Entretien avec Martine Abraham, mai 2002.

2 - Martine Abraham est formelle : *«Les toits-terrasses de mon père n'ont jamais posé plus de problème d'étanchéité que les toits pentus d'Yves Hémar»*.

3 - La Villa Collignon a été inscrite en même temps que la Villa Les Pommiers, au Val-André (arrêtés de protection du 8 août 1995).

à Sables-d'Or, dans un style plus régionaliste correspondant à l'attente de ses clients, ont été beaucoup mieux acceptées, bien qu'il fut loin d'y mettre autant de talent et de créativité…

1

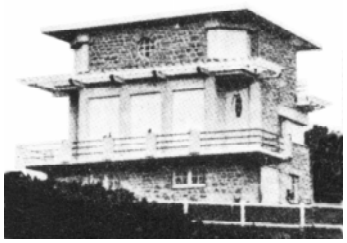

2

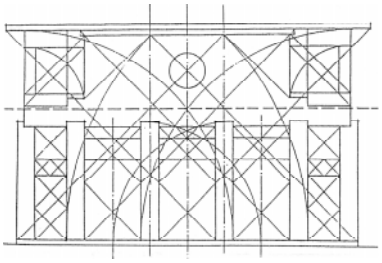

3

Pol Abraham : Villa Collignon, 1926

1 : Vue de l'arrière de la maison.

2 : La façade, photo parue dans la Bretagne Touristique (n° 64, 1926). A l'époque, la villa était appelée «Chantecler».

3 : La façade et ses «tracés régulateurs» (d'après Julien Chouzenoux, Ecole d'Architecture de Rennes, 1993-94).

Si la villa dispose toujours d'une vue sur la mer, sa façade n'est plus visible aujourd'hui depuis le sol.

Le «style architectural» de Sables-d'Or

Le rejet dont furent l'objet certaines des constructions modernes de Pol Abraham, et qui contraste avec le succès que celui-ci connut par ailleurs, n'était pas propre à Sables-d'Or. Il s'inscrit dans une opposition qui se développait, dès le début du siècle, entre les tenants du régionalisme et ceux du modernisme, dans le cadre conflictuel de l'émergence d'un nationalisme breton parfois teinté de relents xénophobes. Ainsi, écrit Daniel Le Couédic :

> *«[…] ils étaient légion, au Parti autonomiste breton, à applaudir au régionalisme architectural, il est vrai très subtil, que le Malouin Yves Hémar (1886-1955) distillait tout au long de la Côte d'Emeraude.* [Tandis que] *«les réalisations authentiquement modernes de Pol Abraham (1891-1966) s'attiraient les quolibets, quand ce n'était pas l'insinuation fielleuse d'être filles du judaïsme et du bolchevisme».* [1]

Mais on peut s'étonner que ce conflit ait pu avoir des échos jusqu'à Sables-d'Or, alors que l'architecture balnéaire avait, depuis le milieu du XIXe siècle, montré une grande liberté créatrice allant, sans complexe, jusqu'à l'exubérance.

1 - D. Le Couédic : «L'oracle de la princesse Narischkine», *op. cit.*, pages 33-34.

En fait, et en dehors du Palais des Arcades et des rares chef-d'œuvres de Pol Abraham, l'architecture de Sables-d'Or est restée, dans l'ensemble, bien plus discrète que dans les autres stations balnéaires. Le plan d'ensemble de la station en est sans doute à l'origine.

Cette exubérance architecturale s'exprime en effet en premier lieu sur les fronts de mer où les villas, plus originales les unes que les autres, s'alignent comme dans ces expositions internationales très en vogue à l'époque.

La relative mise à l'écart du front de mer dans le plan d'urbanisme de Sables-d'Or, et surtout le retrait obligatoire de dix mètres, n'ont pas favorisé le développement de cette diversité stylistique, en grande partie guidée, comme l'écrit Dominique Rouillard, par un souci de «concurrence» :

> *«Relativement à d'autres lieux, le bord de mer, caractérisé par sa linéarité et l'opposition mer/terre favorisant l'exposition et la réexposition sur la digue, recrée les conditions urbaines des Parcs d'Exposition parisiens (alignement, contiguïté, alternance des styles, concurrence)…»* [1]

Le front de mer d'Houlgate au début du XXe siècle

et celui de Sables-d'Or en 1925

Photo du haut : carte postale extraite de D. Rouillard, *Le site balnéaire*, *op. cit.* page 334.

Phot du bas : archives de Martine Abraham.

Quant à l'arrière de la station, et à l'exception des bâtiments commerciaux de l'Allée des Acacias, les règles mises en place par les concepteurs tendent à éloigner les villas les unes des autres et à les maintenir en retrait des voies de circulation. La dimension des parcelles, entre 800 et 10000 m^2, alliée à l'obligation de construire une villa et une seule par parcelle [2], limite évidemment la densité du bâti. A cette obligation s'ajoute l'engagement pris par Brouard selon lequel 80 % des villas devront disposer d'une vue sur la mer.

1 - D. Rouillard : *Le site balnéaire*, *op. cit.* page 238. La comparaison est d'autant plus fondée que ce ne sont pas seulement les styles qui furent transposés mais parfois même les bâtiments eux-mêmes, comme ce Pavillon indien, transplanté à Paramé après avoir figuré à l'Exposition Universelle de 1878.

2 - L'article 7 du cahier des charges stipule que *«tous les acquéreurs s'engagent à ne construire qu'une seule villa par lot»*. Il est précisé néanmoins que *«des dérogations à ces obligations pourront être apportées par les vendeurs sur présentation de plans de constructions jumelées de belle apparence»*.

Cette règle, qui incite aux dispositions en quinconce, ne favorise pas non plus la juxtaposition des constructions.

Les villas de Sables-d'Or, lorsqu'elles ne sont pas enfouies sous la végétation, ont une vue sur la mer mais rarement sur les autres villas. Et c'est ce qui explique cette absence d'effet d'émulation, si répandu dans les autres stations où les constructeurs recherchaient le plus souvent à placer les villas en position d'apparat.

Le style architectural de Sables-d'Or, s'il s'apparente bien au néo-régionalisme en vogue dans les stations balnéaires de l'époque, s'en distingue donc par sa relative discrétion. Et celle-ci résulte d'une volonté délibérée, qui va tout à fait dans le sens de l'idée d'une ville-parc où la végétation doit dominer le paysage urbain.

Mais il est vrai qu'il en fut autrement durant les toutes premières années de la station : les maisons poussant plus vite que les arbres, l'image de Sables-d'Or-les-Pins ne fut pas immédiatement ce qu'elle est aujourd'hui.

Elle fut d'abord celle d'une entreprise efficace, illustrée par des constructions bien visibles, et destinée, comme on va le voir au chapitre suivant, à convaincre les investisseurs.

Modestes ou somptueuses, les villas de Sables-d'Or ont souvent l'air d'être isolées dans un grand parc.